RENTREE SCOLAIRE 2015
INFORMATION AUX FAMILLES LYCÉE
Document à conserver

Cité scolaire Charles Hermite Dieuze *– 6 rue du Calvaire - 57260 DIEUZE – Tel : 03 87 86 00 55*
ce.0570021@ac-nancy-metz.fr / site : http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-hermite-dieuze

Accueil du public pendant les vacances scolaires :

Jusqu'au vendredi 10 juillet inclus et à compter du lundi 24 août 2015, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi.

Rentrée scolaire des élèves:

- **Mardi 1er septembre 2015 à 8h00** pour les classes de 3ème Prépa-pro, 2nde Générale et Technologique et 2nde Bac Professionnel GA : prise en charge de 8h à 17h (par les professeurs principaux et par l'équipe pédagogique et éducative).

- **Mercredi 2 septembre 2015 à 8h00** pour toutes les classes (3ème Prépa-pro, 2nde Générale et Technologique et 2nde Bac Professionnel, 1ères et Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles, BTS1 et BTS2) : prise en charge de 8h à 10h par les professeurs principaux et emploi du temps normal à partir de 10h.

Site de l'établissement et ENT Place :
Le site de la cité scolaire est en accès libre et fournit des informations sur la vie et le fonctionnement de l'établissement. **L'ENT PLACE** (Environnement numérique de travail) vous permet, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, d'accéder à un environnement sécurisé pour suivre la scolarité de votre enfant (messagerie, résultats, cahier de textes…). Ces codes secrets vous seront communiqués à la rentrée.

Manuels scolaires :

Pour les élèves du **lycée** (sauf BTS et 3ème prépa-pro), les associations de parents d'élèves organisent une bourse aux livres d'occasion au lycée, **salle 103**, aux dates suivantes :

- Dépôt des manuels pour tous les niveaux et toutes les séries : Vendredi 28 Août de 8h30 à 12h

- Revente des manuels de seconde générale et technologique et de 2de BAC PRO : Vendredi 28 Août de 14h à 16h.

- Revente des manuels de Première et de Première BAC PRO : Samedi 29 Août de 9h à 12h

- Revente des manuels de terminale générale et technologique et Terminale BAC PRO : Samedi 29 Août de 14h à 16h

Tous les règlements d'achats se feront soit au moyen de la carte Multipass, soit par un chèque libellé à l'ordre de la FCPE, soit en espèces. Le crédit de la carte Multipass ne pouvant être utilisé qu'auprès des libraires ou des associations organisant des bourses aux livres, et uniquement pour des achats de manuels scolaires, il est déconseillé aux lycéens d'acheter directement leurs livres auprès d'un camarade.
Les élèves qui ne seront pas en possession de leur carte Multipass ou dont la carte ne serait pas créditée déposeront un chèque de caution qui ne sera pas encaissé. Une régularisation sera effectuée après la rentrée, à une date qui sera communiquée par voie d'affichage dans l'établissement.
Les élèves dont les livres déposés resteront invendus, pourront les récupérer à une date qui sera portée à l'affichage et dans la presse locale. Si cette récupération n'est pas faite dans un délai de deux ans, les livres seront offerts à une association caritative. le mode d'emploi complet de la bourse aux livres figure sur notre site internet : *www.fcpe-dieuze.fr*

Les listes de livres seront accessibles sur les sites Internet de la cité scolaire et de la FCPE.

Accueil des lycéens internes :

- Lundi 31 Août 2015 à 17h30 pour les élèves internes de 2de GT et de 2de Bac Pro.
- Mardi 1er septembre à 17h30 pour les internes des autres niveaux.

Les parents des élèves internes qui le souhaitent peuvent diner ce soir là au restaurant scolaire sur inscription préalable jusqu'au 26 août 2015 auprès des Conseillers Principaux d'Education (tarif 5,00€).
La literie est fournie par l'établissement, à l'exception des draps et de la taie de traversin; deux cadenas de sécurité (de préférence à combinaisons multiples) sont nécessaires pour la fermeture de l'armoire du dortoir et du casier.

Carnet de correspondance :
Chaque élève du lycée reçoit à la rentrée un carnet de correspondance qu'il doit avoir obligatoirement sur lui lorsqu'il est présent dans l'établissement : c'est un document dans lequel figurent toutes les informations utiles pour assurer le suivi de la scolarité de votre enfant, notamment le règlement intérieur ainsi que et les messages à l'intention des parents. Il vous faut donc le consulter régulièrement et signer les informations. En cas de perte ou de dégradation, le nouveau carnet vous est facturé.

Transports scolaires :
Les élèves qui utiliseront un car scolaire à la rentrée rempliront obligatoirement un formulaire de demande de transport (les cases 1, 2 et 3 sont à compléter).
N.B. : Les élèves internes pour lesquels une ligne régulière est prévue ne peuvent pas bénéficier de la carte de transport.
Le Conseil Général ne délivre qu'une seule carte de transport par élève y compris en cas de garde alternée.

Changement de régime (Demi-pensionnaire, Externe, Interne) :
L'inscription à la restauration scolaire est un engagement pour l'année scolaire. Toute demande de changement de régime ne peut être prise en compte que sur demande écrite justifiée avant le 31 décembre pour le 2ème trimestre et avant le 31 mars pour le 3ème trimestre.
Les informations concernant l'hébergement (tarifs, critères de sélection d'entrée à l'internat, …) sont disponibles sur le site Internet de la cité scolaire.

Fonds sociaux :
En cas de difficultés financières pour le règlement des frais d'hébergement, de transport ou de fournitures scolaires, il vous est possible de faire une demande d'aide pour bénéficier des fonds sociaux auprès de Mme l'Assistante sociale.

Fiche de dialogue 2nde (pour les élèves de 2nde 2014-2015 du lycée Charles Hermite) :
La « fiche de dialogue 2nde » complétée et signée en page 4 « réponse de la famille » est à insérer dans le dossier de réinscription.

Documents à fournir dans le dossier d'inscription :

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso (pour tout nouvel élève)
- 1 photo d'identité récente portant les nom et prénom de l'élève au dos
- Photocopie du jugement de divorce/séparation (selon situation familiale)
- Chèque de 8 € minimum à l'ordre de l'A.3.C. (facultatif)
- Fiche d'urgence
- Fiche dialogue 2nde (pour les élèves de 2nde en 2014-2015)